



FICHE D'INSCRIPTION

Réveillon Bridge Hyères les Palmiers ★

Du samedi 30 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024★

1) Informations générales

Participant n°1:

NOM:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

E mail:.....

Téléphone:.....

Classement FFB.....

Participant n°2:

NOM:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

E mail.....:

Téléphone:.....

Classement FFB.....

2) Hébergement

Type de chambre (cochez la case correspondante):

Chambre double

2 lits séparés / 1 grand lit

Chambre single

NB: Supplément single 270€

3) Transport

Moyen de transport envisagé (train, avion ou voiture):.....

Date d'arrivée souhaitée:.....

Date de départ souhaitée:.....

Possibilité d'arrivée ou de départ hors dates du stage sur demande.

Parking mise à disposition gracieusement.

NB: Si vous n'avez pas encore ces informations merci d'indiquer la mention "ne sais pas" et nous transmettre dès que possible celles-ci par téléphone ou mail (contact Sébastien Rotkoff)

4) Souhaits particuliers

Avez-vous des souhaits particuliers pour votre séjour ?

5) Modalités de règlement:

Formule choisie :

- | | | |
|--|-------|-----|
| <input type="checkbox"/> Logement en chambre double Pinède (formule All Inclusive) : | 1110€ | x__ |
| <input type="checkbox"/> Supplément single : | 270€ | x__ |
| <input type="checkbox"/> Chambre vue mer (par personne) : | 120€ | x__ |
| <input type="checkbox"/> Accompagnant « non brideur » : | -180€ | x__ |

TOTAL

Pour valider votre inscription veuillez svp joindre cette fiche dûment complétée accompagnée d'un chèque d'acompte d'un montant de **560€ / personne à l'ordre de SK Bridge** 15 bis rue Madeleine Michelis 92200 Neuilly Sur Seine.

Ou bien par virement bancaire sur le Compte de Mme Lespargot SK BRIDGE :

IBAN : FR 76 1820 6002 5145 4544 7300 137

BIC : AGRIFRPP882

En précisant vos noms et prénoms ainsi que le motif : Réveillon Hyères

Le solde sera à régler directement auprès de Vacances Bleues avant le 15 novembre 2023.

*C'est avec plaisir que nous partagerons ce réveillon avec vous.
Sébastien Rotkoff, Nicolas Lhuissier et Sabine Rolland*